

## Gestion de l'entrepôt de manière sécuritaire et ménage période hivernale

### ORGANISATION DE L'ESPACE

- Avec un ruban 2 couleurs, identifier une **zone de dépalettisation** au sol. Garder un espace de dégagement de 36'' sur 3 côtés. Vous pouvez aussi identifier les emplacements des chariots à être utilisés lors de la dépalettisation.
- Identifier un endroit spécifique sur les rayonnages centraux pour les caisses **lourdes** 16 kg et plus et pour les caisses **atypiques**. Pour les succursales ayant des rayonnages à deux tablettes, les caisses pouvant être déposées sur la tablette supérieure ne doivent jamais excéder un poids de 12kg. Il ne faut jamais superposer les caisses sur la tablette supérieure. Au besoin, veuillez vous référer au Sécuri-tract *''Normes d'utilisation du rayonnage bleu dans l'entrepôt et règles d'entreposage''*.
- Veuillez vous assurer que les boîtes vides pour les *''repack''* sont empilées et enrubannées de manière à ce qu'elles restent fixées ensemble lorsque vous les saisissez.
- Identifier un endroit pour vos **meilleurs vendeurs (Lot)** maximums 5 caisses de haut.
- Éviter de mettre des **caisses plates** au sol. Prioriser l'utilisation des rayonnages de 18'' ou 36'' de large.
- Pour éviter l'**encombrement des corridors** de passages, identifier une zone de stationnement à **chariot**. Utiliser les freins en tout temps (*ouvrir GBI si vous avez des problématiques avec les freins*).
- Identifier un endroit pour vos **outils de travail** : Couteaux rétractables, bâton tire-pousse, marche pied bleu, palette de bois, etc. (certains de ces outils de travail peuvent également être rangés dans l'aire de vente par exemple : le bâton tire-pousse).
- Identifier un endroit pour entreposer les palettes vides, hauteur maximale de 8 palettes de haut.
- Identifiez clairement vos emplacements pour une utilisation optimale du « Mario ».

### ENTRETIEN ET MÉNAGE PÉRIODE HIVERNALE

- Veuillez vous assurer de valider les informations sur le tableau SST, soit les coordonnées des représentant(e)s à la prévention (syndicaux et patronaux) ainsi que les noms des secouristes. Profitez-en pour afficher les sécuritracts et le livret *''Consignes en cas d'urgence en succursale''*.
- Profitez des mois de janvier et février pour ranger, trier et disposer des items inutiles.
- Profitez-en aussi pour faire un grand ménage pour repartir la saison du bon pied dans un entrepôt propre et bien organisé.

20 janvier 2025

- Dressez un inventaire de vos outils de travail et commandez les items manquants.
- Utilisez les tablettes beiges de manière sécuritaire (ne pas entreposer de charge lourdes, maximum 10kg).  
NOTE : Travailler à 2 lorsque vous retirez des items de ces tablettes
- Faites le ménage de vos cuisines et de vos réfrigérateurs.
- Faites le ménage de la conciergerie et assurez vous que les produits SIMDUT sont sous clés.
- Assurez vous que les bonbonnes pour le WineGate ainsi que les produits pour le lave-verre sont sous clés.
- Il est important de s'assurer d'avoir les fiches de vérification avant départ pour les appareils de levage (à proximité des appareils de levage) ainsi que pour les transpalettes électriques (dans la pochette prévue à cet effet sur les transpalettes).